



Rapport annuel 2017-2018

Association étudiante de la Télé-Université (AÉTÉLUQ)

Mémoire par le conseil d'administration (résolution CAHS-180115-01)

15 janvier 2018

Présenté à l'Assemblée générale annuelle 2018

Rédaction:

- Francis Bouchard, Directeur exécutif

Révision:

- Guy Brisebois, Directeur général
- Conseil d'administration 2017-2018 de l'AÉTÉLUQ

L'AÉTÉLUQ

L'Association étudiante de la Télé-Université (AÉTÉLUQ) a été créée par des étudiant-es de la TÉLUQ afin de défendre et de promouvoir leurs intérêts académiques, économiques, sociaux et politiques, le 3 octobre 1994. L'AÉTÉLUQ a pour principes la démocratie au sein de ses instances, la pleine participation au sein des instances universitaires, la transparence, l'accessibilité à une éducation publique de qualité et la solidarité avec les luttes sociales.

Informations de contact

Association étudiante de la Télé-Université - AÉTÉLUQ
5800, rue Saint-Denis, Bureau 1105, Montréal (Québec) H2S 3L5
Téléphone: 1 (800) 665-4333 poste 2029 / (514) 843-2015 poste 2029
Courriel: permanence@aeteluq.org

Table des matières

Présentation	3
L'AÉTÉLUQ	4
Administration et finances	6
Services aux membres	8
Vie académique et étudiante	10
Représentation	12

Présentation

Le conseil d'administration de l'Association étudiante de la Télé-Université (AÉTÉLUQ) est l'instance qui supervise les affaires administratives de l'association. Les administrateurs sont les mandataires de l'organisation.

Le but de ce rapport est principalement de faire état de ce qui a occupé les activités de l'AÉTÉLUQ au cours du mandat se terminant à cette assemblée générale, et en accord avec les *Règlements généraux*. Il permet également de faire état de l'avancement des dossiers pour l'équipe sortante aux étudiants membres.

Cette année a été marquée de plusieurs bouleversements, autant en son sein qu'à l'intérieur de la TÉLUQ. Ce fut l'année du lancement du plus grand service jamais offert par l'AÉTÉLUQ: une assurance collective. Ensuite, la permanence de l'association a changé de visage drastiquement. Ce fut ensuite le bal de reprendre contrôle des services de gestion de l'association. Enfin, on ne peut passer sous silence la révision du modèle d'encadrement par la TÉLUQ qui, avec le renvoi de tâches d'encadrement aux professeurs, a eu pour effet de déclencher un conflit de travail entre l'université et ses tuteurs.

Le conseil d'administration est confiant que ses résultats, pas toujours visibles, se feront sentir positivement sur la population étudiante dans les prochaines années. En ce sens, il invite les étudiants et les étudiantes membres de l'AÉTÉLUQ de s'impliquer dans leur milieu, tout en ouvrant la porte à ceux et celles qui veulent s'impliquer dans leur association étudiante.

L'ÂÉTÉLUQ

L'association étudiante a énormément bougé cette année! Depuis l'assemblée générale annuelle 2017 qui s'est déroulée le 8 mars dernier, de grands changements au niveau du conseil d'administration et de la permanence ont eu lieu. Premièrement, suite aux élections annuelles, les postes de vice-présidence politique et trésorerie n'étaient pas comblés. Le 17 mars 2017 ont donc été cooptés Francis Gauthier au poste de vice-présidence politique et Marie-Josée Viau au poste de trésorerie. À ce moment, le poste de directeur exécutif, à la permanence de l'association, était vacant. Une partie des tâches du directeur exécutif ont été comblées par Anaïs Ouellette, une travailleuse autonome pour l'ÂÉTÉLUQ pour la coordination des représentants étudiants, jusqu'en juin 2017. Ce mois a vu énormément de changements, à commencer par le départ de Sébastien Jetté le premier juin 2017, président de l'ÂÉTÉLUQ. Francis Gauthier, vice-président aux affaires politiques, tel que prévu par les *Règlements généraux*, occupa *ex officio* la présidence de l'association, jusqu'à être officiellement coopté président par intérim lors du conseil d'administration du 6 juin 2017. Ce fut ensuite le départ de Patricia Julien, directrice générale de l'ÂÉTÉLUQ et ancienne exécutante, après plusieurs années au sein de l'association. Ce fut également le mois d'arrivée d'un nouveau directeur exécutif, Francis Bouchard, qui termine prochainement ses études en gestion et détient un grand historique d'implication étudiante (notamment la FAÉCUM, la FEUQ et l'AéESG). À la fin du mois de juillet 2017 fut le théâtre du départ de Marie-Claude Laberge, adjointe administrative depuis environ un an et demi. En début septembre, ce fut l'arrivée d'un nouveau directeur général, Guy Brisebois, qui possède un impressionnant historique de gestion dans le milieu des associations étudiantes.

Le 22 août 2017 marqua la démission de Patrick Valois, vice-président académique du conseil d'administration. Une assemblée générale extraordinaire est appelée le 13 septembre 2017 afin de voir à la reconduction ou non de l'affiliation à la Fédération des associations étudiantes universitaires en éducation permanente (FAEUQEP). Après une contestation du quorum de l'assemblée, celle-ci ne s'est donc officiellement pas tenue puisque le quorum n'a pas été atteint. Avec ces postes vacants, une ouverture de poste fut ouverte le 18 septembre 2017 pour les deux postes de vice-présidence. Le 20 septembre 2017 le conseil d'administration de l'ÂÉTÉLUQ confirme que l'association ne renouvellera pas son affiliation à la FAEUQEP. Après les applications et les entrevues pour les postes vacants, Maxime Grenier et Francis Lévesque sont cooptés respectivement à la vice-présidence aux affaires politiques et à la vice-présidence académique le 26 octobre

2017. Au cours de l'année 2017-2018, il s'est donc tenu un total de douze (12) séances du conseil d'administration entre mars 2017 et janvier 2018, soit en moyenne un peu plus d'une par mois.

Administration et finances

Ce fut également une année mouvementée au niveau de l'administration et des finances de l'association! Avec toutes les activités de l'AÉTÉLUQ, il y a plusieurs systèmes en place afin d'assurer l'exécution et le suivi de l'administration et des finances. Il doit y avoir une plateforme pour le partage et le stockage de documents; une plateforme ou un service d'écriture comptable; une plateforme pour les vidéoconférences et une plateforme pour les services employés, pour ne nommer que les plus importants.

Au niveau de la comptabilité, l'année financière de l'AÉTÉLUQ (du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante) s'est déroulée avec la coopérative de services Gesta pour les écritures comptables et la production mensuelle d'états des résultats. Un nouveau plan comptable avait également été établi en début de service. Toutefois, à l'instar des raisons qui avaient mené l'association de changer de service de comptabilité (autrefois avec le Centre québécois de services aux associations - CQSA), des mois s'écoulaient parfois avant les états à jour, des erreurs d'écriture se fauilaient et le service est relativement onéreux. Avec l'acquisition de compétences comptables dans l'équipe de la permanence, le service avec Gesta prit fin au début octobre 2017 et la comptabilité est maintenant effectuée à l'interne, sur le logiciel de comptabilité Sage 50, par l'équipe de la permanence, à très moindre coût.

Au début de mandat, l'association venait de transférer toutes les paies avec le Service de paie et de ressources humaines de Desjardins (SPRHD), puisque les finances étaient déjà avec cette institution financière. Trois « catégories » sont présentes à l'AÉTÉLUQ: les employés de la permanence, les administrateurs et les représentants étudiants. Selon leur contrat de travail (employés) ou la Politique d'allocation et de remboursement des dépenses (administrateurs et représentants), ces personnes ont droit à une rémunération. Alors que ce fut géré avec plusieurs services auparavant, tout fut centralisé avec le SPRHD. S'en est suivi plusieurs questionnements fiscaux de la part de Desjardins sur le statut de plusieurs gains versés principalement aux représentants et aux administrateurs. À partir de mai, tout le monde était payé avec le SPRHD. Toutefois, la flexibilité du service, l'intransigeance de leur équipe fiscale (à laquelle nous ne pouvons pas soumettre nos observations sans payer des tarifs astronomiques) et les coûts de système amène le conseil d'administration à ne pas reconduire le contrat de services avec eux. Cette décision a pris effet au début de l'année fiscale 2018. La paie est maintenant gérée par l'équipe de la permanence qui

effectue la paie et les retenues manuellement, demandant à peine plus d'efforts, mais profitant que l'équipe ait les compétences comptables pour le faire.

Au niveau du support informatique des documents, le conseil d'administration et la permanence ont utilisé la plateforme Dropbox depuis longtemps. Afin de mieux répondre aux réalités de l'instantanéité et d'améliorer les fonctionnalités disponible, l'équipe a transféré l'entièreté sur la Suite Google (google drive ou disque, gmail, google calendrier...) qui est disponible gratuitement pour les organismes à but non lucratif. Cela rationne également les coûts de stockage supplémentaire qui étaient nécessaires pour conserver le service avec Dropbox. Le projet de plateforme parallèle et complémentaire Nuonn est également arrivé à ces dernières étapes, avec la livraison du dernier module de services à la fin de l'année 2017. Ce service aide la gestion des représentants, des instances, des documents et également la gestion des feuilles de temps. Avec le dernier module installé, l'AÉTÉLUQ a également cessé d'utiliser (et de payer!) pour la plateforme FDT Pro, qui servait à faire la gestion des feuilles de temps.

Pour ce qui est de la plateforme pour les vidéoconférences (ou appels conférences), cela se passe toujours avec WebEx de Cisco, un service peu cher et fort pratique. Dans la même lignée, le secrétariat s'est grandement accéléré avec l'abonnement au service de signature électronique Adobe Sign, qui permet la signature rapide, sécuritaire et à distance des effets administratifs.

Après avoir retiré les services administratifs internes qui étaient inutiles et acquis quelques uns pertinents, d'autres changements ou vérifications ont été faits. Premièrement, malgré un bon instinct colligé des connaissances juridiques de la permanence et des administrateurs, une bonne défense de ses droits comme personne morale et des droits des étudiants passe par une vraie ressource juridique. C'est pourquoi un appel d'offre a été fait le 13 septembre 2017 qui a abouti, environ un mois plus tard, à faire affaire avec Me François Corriveau, qui possède une grande expérience dans les organismes à but non lucratif et particulièrement avec les associations étudiantes. Un appel d'offres pour un vérificateur comptable a également été fait le 17 novembre 2017 puisqu'il est soumis à l'Assemblée générale annuelle de cesser de payer pour une vérification complète mais plutôt de faire un avis au lecteur. Le résultat est soumis aux membres à la même instance que celle du dépôt de ce rapport.

Services aux membres

Ce fut une année tout particulièrement importante pour les services offerts aux membres de l'association. Après de nombreuses années de tergiversations et un référendum l'an dernier sur la question, l'année 2017-2018 a été celle du lancement du plus grand service jamais offert par l'AÉTÉLUQ à ses membres: une assurance collective. Premièrement, le courtier et administrateur du régime est le Groupe Major, via son Plan Major (sa solution étudiante) et ils ont conclu au début de 2017 une offre avec Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie pour cela. Toutefois, c'est avec la TÉLUQ que le dossier a tardé. Bien que cela fait intégralement partie du droit de l'association étudiante de cotiser, tout en respectant les lois en vigueur, pour une assurance collective, l'administration de l'université a laissé traîner le dossier quelques temps. Ils ont imposé à l'AÉTÉLUQ de conclure une entente de fonctionnement et, surtout, de faire payer à l'association étudiante d'onéreux frais d'implantation et de fonctionnement.

C'est donc en date officielle du 14 avril 2017 que les premiers étudiants inscrits sont ajoutés au régime d'assurance collective. Il s'agit donc encore d'une période de rodage, autant pour l'association, l'administration que le courtier et administrateur du régime. À la fin décembre 2017, à l'échéance du premier contrat avec l'assureur, un renouvellement avec bonification a eu lieu. Nous devons prendre en compte que l'assureur a eu seulement un faible échantillon de chiffres, puisqu'il ne s'agissait pas d'un cycle complet pour l'assurance. Nous devons noter quelques incompréhensions face au fonctionnement du régime par les étudiants, mais qu'en général le régime est utilisé et ses utilisateurs satisfaits. Rappelons que lors du référendum sur la question à l'hiver 2016, 84,73% se sont exprimés en faveur de l'implantation d'un régime d'assurance collective avec possibilité de retrait et au coût maximal annuel de 300\$.

Toutefois, il y a une interrogation majeure dans le dossier des assurances, et cette interrogation relève de la TÉLUQ. L'établissement d'enseignement supérieur a en effet conclu une entente avec l'Institut MATCI, qui offre des services d'intégration par la formation aux nouveaux arrivants. Ceux-ci sont inscrits dans neuf programmes en particulier à la TÉLUQ. Or, plusieurs d'entre eux ne parlent pas français, mais notre courtier d'assurance rend ses services disponible en anglais. Alors que l'entente avec l'université prévoit que tous les étudiants inscrits depuis le 14 avril sont adhérents automatiquement, avec possibilité de retrait à l'inscription, à l'assurance collective. Certaines preuves nous démontrent que

l'université n'aurait pas respecté cet engagement pour les étudiants MATCI et n'auraient pas été adhérents automatiquement. Selon les derniers chiffres, ces étudiants représenteraient plus du tiers des étudiants de la TÉLUQ. Des démarches juridiques sont en cours.

Les autres services de l'association, tel que le soutien académique, ont suivi leur cours normal. Notons qu'il n'y a pas de statistiques compilées pour les services, mais nous pouvons les estimer: en questions diverses portant sur les assurances collectives, il y a au moins une question par jour par courriel ou par téléphone, certaines nécessitant plusieurs interventions. Du côté de l'accompagnement académique, notons au moins trois questions par semaine, mais une plus grande proportion de ces questions nécessitent un suivi parfois sur plusieurs semaines.

Vie académique et étudiante

Le mandat 2017-2018 se termine comme il a commencé pour les tuteurs: sans convention collective. Partie importante du modèle unique de la TÉLUQ, les tuteurs sont ceux qui encadrent principalement les étudiants et font les corrections d'évaluations. L'AÉTÉLUQ, après plusieurs années à recevoir des plaintes de non-respect des délais conventionnés de réponse et de correction, a adressé il y a plus d'un an une plainte formelle à l'administration de l'université. Conjuguée avec l'arrivée d'un nouveau directeur général, M. Martin Noël, un nouveau modèle d'encadrement a été élaboré et est mis en place par la TÉLUQ. Sans expliquer toutes les subtilités de ce qui est maintenant un conflit de travail, la plupart des tâches d'encadrement sont soit sous-traitées à des encadreurs de l'Institut MATCI (voir explications de l'Institut MATCI dans la section précédente), soit elles sont envoyées aux professeurs. Ces derniers ont d'ailleurs renouvelé leur convention collective dans la première moitié de 2017 en ajoutant des tâches d'encadrement et en créant un nouveau poste: les professeurs sous contrat. Face à cet engagement de la direction, le syndicat des tuteurs et tutrices de la TÉLUQ (STTTU) a commencé sa mobilisation dès l'automne et le conflit est maintenant généralisé, avec des possibilités de moyens de pression depuis leur assemblée générale du 9 janvier 2018.

L'AÉTÉLUQ se positionne dans cet enjeu comme elle doit se positionner: du côté des étudiants. Elle défend que le déroulement des études de ses membres doit être le moins dérangé et elle invite l'administration et le syndicat à régler le conflit le plus vite possible. De plus, puisqu'on ignore l'impact du nouveau modèle d'encadrement, un sondage est en préparation pour le début de l'année 2018 afin de connaître l'avis des étudiants membres sur la question. Un avis devrait ensuite être rédigé sur la question afin de munir l'AÉTÉLUQ d'un discours officiel sur le nouveau modèle d'encadrement et les problèmes qui restent à adresser.

Il s'agit d'ailleurs d'un modèle éprouvé de mobilisation envers des acteurs de la société civile: documenter ses demandes. Ayant adopté ce modèle depuis quelques temps, cette année fut faste pour ces demandes. Sans faire état d'un document exhaustif, plusieurs propositions de modifications ont été apportées à l'attention de la TÉLUQ concernant la nouvelle politique de lutte au tabagisme. Ensuite de façon beaucoup plus formelle, une recherche avait été faite par une chercheuse contractuelle portant sur la révision sur le Règlement sur la Fraude, plagiat et comportements répréhensibles a mené à un avis.

Adopté par le conseil d'administration à la fin de 2017, cet avis fait écho au projet de modification de ce règlement depuis plus d'un an de la TÉLUQ. Les démarches pour sa modification devraient débiter en 2018. Ensuite, suite à la réception d'une recherche commandée par l'AÉTÉLUQ sur le financement des universités québécoises, un avis sera émis en début 2018 afin d'avoir de solides fondations dans les débats à venir sur la scène locale et nationale sur la question.

Enfin, l'un des dossiers de longue date de l'AÉTÉLUQ a été pris plus au sérieux cette année. L'association réclame depuis des lustres, de par son accréditation depuis 1999 à la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants (LAFAGEÉ), l'accès à la liste des adresses courriel institutionnelles de ses membres. Il s'agit d'une pratique courante et non litigieuse dans presque tous les autres établissements d'enseignement supérieur au Québec, est appuyé par le comité aviseur de la LAFAGEÉ et la direction des affaires étudiantes du Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur (MEES) a déjà donné des avis en ce sens. Malgré toutes ces justifications, ainsi que l'engagement (tacite, mais rendu explicite) de l'AÉTÉLUQ à respecter les lois applicables concernant les courriels et la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, les affaires juridiques de la TÉLUQ font la sourde oreille. Leur attitude dégradante, irrespectueuse, infantiliste et carrément insultante vis-à-vis l'AÉTÉLUQ, en plus de l'odieuse de bafouer l'un de ses droits documenté, a mené le conseil d'administration à entamer des démarches auprès du ministère afin que le problème se règle. Elle a déjà indiqué qu'en cas que le dossier ne serait pas réglé, l'association engagera des démarches judiciaires envers son institution. Critiquée de manquer de communications envers ces étudiants et les difficultés de toujours répondre aux impératifs temporels prescrits par ses textes réglementaires, il s'agit également d'une question d'amélioration des pratiques de l'AÉTÉLUQ.

Représentation

En continuité avec la dernière année, l'AÉTÉLUQ a fait de grands efforts pour se décroiser de son isolement politique et de représentation. L'esprit derrière est de faire comprendre aux autres composantes universitaires traditionnelles la réalité des études à distance et de réussir à ce que nos préoccupations soient portées aux lieux décisionnels pertinents. En ce sens, l'association a entamé le mandat 2017-2018 en étant affilié à la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP). Après une année à être membre et participer à ses instances, le conseil d'administration a convoqué une assemblée générale extraordinaire (AGE) le 13 septembre 2017 afin de voir à la continuité ou la fin de l'affiliation à la Fédération. Cette AGE était déjà prévue, puisque l'affiliation qui avait eu lieu l'année précédente prévoyait qu'il s'agissait d'une affiliation d'un an et que l'AGE devrait être consultée pour continuer son affiliation. Il n'y a pas eu quorum à cette assemblée, mais en respect de la recommandation du conseil d'administration et de l'esprit de l'affiliation de 2016, le conseil d'administration communique sa décision du 20 septembre 2017 que l'AÉTÉLUQ ne serait plus membre de la FAEUQEP à partir de la session d'hiver 2018.

Toujours dans une perspective d'autonomie, l'association a multiplié les plateformes sur lesquelles elle porte la voix des étudiants. Depuis l'an dernier, notamment, elle participe à titre d'observatrice aux rencontres de l'Union étudiante du Québec (UEQ). Durant ce mandat, il y a eu un caucus du 16 au 18 juin à Gatineau. Ensuite, l'AÉTÉLUQ était présente à Laval et Montréal pour le caucus et le camp de formation du 18 au 22 août 2017. Deux mois plus tard, après l'effervescence de la rentrée sur les campus traditionnels, un caucus et un caucus extraordinaire ont eu lieu à Sherbrooke du 27 au 29 octobre 2017. Finalement, un rapide caucus extraordinaire a eu lieu le 13 janvier 2018 à Trois-Rivières. Ces rencontres ont permis aux personnes représentant l'AÉTÉLUQ de partager ses dossiers et d'échanger sur les méthodes d'action des différentes associations et des différentes administrations d'université. Ce décroisement sonne l'alarme quant à l'attitude de l'administration de la TÉLUQ envers son association étudiante et sur sa gestion des dossiers, comparativement aux autres administrations. Pour ne donner qu'un exemple, alors qu'un conflit important persiste entre l'AÉTÉLUQ et la TÉLUQ concernant l'obtention des listes des adresses courriel institutionnelles des membres, après avoir questionné nos partenaires au national, nous avons pu constater que la quasi-totalité des associations ont accès à une telle liste. Pire encore, suite à notre questionnement, il y a même une université, en collaboration avec

son association étudiante, qui fait présentement des démarches pour rendre ce droit explicite dans les textes réglementaires de l'université.

Maintenant que l'AÉTÉLUQ est de plus en plus réseautée avec les autres associations étudiantes québécoises, de nouvelles opportunités s'offrent maintenant à nous. À l'automne 2017 avait lieu les élections municipales au Québec et une coalition d'associations étudiantes montréalaises (Coalition Régionale des Étudiants de Montréal, CREM) a été réactivée. On nous a offert de joindre la coalition, ce qui nous a permis d'inclure dans les revendications de la CREM la promesse d'étudier d'étendre le rabais étudiant à ceux et celles étudiant à temps partiel, puisqu'il s'agit de la situation de plus de 75% des membres de l'AÉTÉLUQ (ICOPE, 2017). Notons qu'autant le maire sortant, M. Coderre, que la nouvelle mairesse, Mme. Plante, se sont prononcés en faveur d'étudier cet élément, ce sera maintenant de faire le suivi de ces promesses électorales.

Également, le 13 janvier 2018 a eu lieu une rencontre étudiante annuelle, le Rassemblement National Académique (RNA) organisé par l'association générale étudiante de l'Université du Québec à Trois-Rivières (AGE UQTR, à ne pas confondre avec l'AGEHCUQTR). Cette rencontre a permis d'insister sur l'importance d'adresser les stressants pouvant impacter la santé mentale des étudiants universitaires, bien reconnue dans la littérature pour être vraiment moins bonne que celle de la population générale. Qui plus est, la principale source qui affecte la santé mentale des étudiants est l'isolement, facteur d'autant plus important dans le contexte des études à distance. Il s'agit d'un dossier déjà discuté au sein de l'AÉTÉLUQ et en collaboration avec la TÉLUQ, mais cette rencontre a amené des constats intéressants pour l'état de la situation.

Enfin, dernier mais non le moindre, il reste important d'avoir une voix étudiante à l'interne. Avec plus de 30 représentants étudiants qui se sont relayés durant l'année, l'AÉTÉLUQ fait entendre la voix des étudiants dans 14 comités de programme, trois comités institutionnels, la commission des études ainsi que le conseil d'administration de la TÉLUQ. Le travail dans l'ombre de tous ces représentants et toutes ces représentantes mérite d'être souligné et valorisé. Une révision des postes disponible a eu lieu à l'automne 2017 et les postes non comblés ont été affichés le 16 octobre pour être nommés officiellement à la mi-décembre.